

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 16598
Numéro SIREN : 851 701 961
Nom ou dénomination : 2BO production

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2021 sous le numéro de dépôt 101824

2BO PRODUCTION

Société Par Actions Simplifiée au capital de 10 000.00 €

Siège social : 34 boulevard Saint Marcel

75005 PARIS 05

851 701 961 RCS PARIS

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 26 JUILLET 2021

L'an deux mille vingt et un,
et le vingt-six juillet, à quatorze heures quarante-cinq minutes,
Monsieur Antoine DEBEHAULT MEUNIER

L'associé unique est en possession des documents suivants :

- son rapport,
- le texte des décisions proposées.

Il précise l'ordre du jour des présentes décisions :

- Nomination d'un nouveau président, en remplacement de Monsieur Antoine DEBEHAULT MEUNIER démissionnaire,

L'associé unique prend alors les décisions suivantes :

RESOLUTION UNIQUE

L'associé unique prend acte de la démission de Monsieur Antoine DEBEHAULT MEUNIER de ses fonctions de président de la société.

En conséquence, l'associé unique décide de nommer à compter de ce jour en qualité de nouveau président :

- Madame Marielle MEUNIER, demeurant à CHATOU (Yvelines) 18 avenue des TILLEULS, sans limitation de durée.

Sous réserve des pouvoirs que le Code de commerce attribue expressément à la collectivité des associés et dans la limite de l'objet social, le président est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom et pour le compte de la société. Envers les tiers, il est le représentant légal de la société.

Il peut en outre déléguer des pouvoirs, mais seulement pour un objet et une durée limités.

Madame Marielle MEUNIER présente à l'acte déclare accepter les fonctions.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique, et consigné sur le registre des décisions.

Antoine DEBEHAULT MEUNIER
associé unique
(signature)



Marielle MEUNIER

(signature + mention Bon pour acceptation des fonctions »)

Bon pour acceptation des
fonctions

